

DEPARTEMENT de la  
HAUTE VIENNE  
Arrondissement de LIMOGES  
Canton Saint-Yrieix-La-  
Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 8  
votants : 10  
procurations : 2

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le treize Novembre

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/11/2024

**PRESENTS** : : Mesdames Claudine ARNAUD, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Sébastien FISSOT,, Jean-Bernard RIVASSEAU, Maxence CANION, Laurent ROUBINET

**ABSENTS (donnant procuration) :**

Michel Villars donne procuration à Jacques BARRY

Fabienne DACQUET donne procuration à Sébastien FISSOT

**Secrétaire de séance :** Jean-Bernard RIVASSEAU

**OBJET :** Modification des modalités de la location de la salle des Fêtes.

Monsieur le Maire propose de modifier les modalités d'utilisation de la salle des fêtes. Afin de rendre plus simple la gestion, il serait retenu de louer la salle des fêtes avec cuisine comprise.

Les autres modalités de location restent inchangées.

**Le Conseil municipal, après discussion et délibération à l'unanimité des Membres votants fixent ces modifications à compter des réservations du 14 novembre 2024 :**

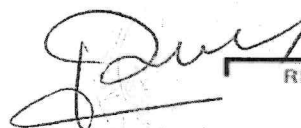
Utilisateur Type de manifestation	Associations de la commune	Habitants de la commune Rilhac- Lastours	Habitants de la Communauté de commune (*)	Personnes ou associations extérieures à Communauté de commune
Repas (.....)	150 €	200 €	280 €	350 €

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire,  
Jacques BARRY



REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2024

Application agréée F.legalite.com

99\_DE-087-218712404-20241113-DU\_13\_11\_20

DEPARTEMENT  
de la HAUTE-VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 8  
votants : 10  
procurations : 2

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le treize Novembre  
Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la  
présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/11/2024

**PRESENTS** : : Mesdames Claudine ARNAUD, Cécile PERAIN,  
Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Maxence CANION, Laurent ROUBINET

**ABSENTS (donnant procuration) :**

Michel Villars donne procuration à Jacques BARRY

Fabienne DACQUET donne procuration à Sébastien FISSOT

**Secrétaire de séance** : Jean-Bernard RIVASSEAU

Objet : subvention FNATH 2025

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une subvention à la  
FNATH (association des accidentés de la vie) d'un montant de 100 €. Il  
demande au Conseil de se prononcer.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le  
conseil municipal**

**-Accepte** la proposition de M. le Maire,

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire,

Jacques BARRY



REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2024

Application agréée F.legalite.com

99\_DE-087-218712404-20241113-DL\_13\_11\_20